

# Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI)

Durée  
**2 ans**

Composante  
**Sciences Humaines et Arts**

## Présentation

Le DUMI fait partie d'un dispositif national de l'Etat pour le développement de l'éducation artistique et culturelle (cf extrait du BO du 8 mai 2008, rapport interministériel Menesr/Mcc de juillet 2017), il est de ce fait l'équivalent d'un diplôme national, avec une maquette commune aux 9 CFMI présents dans 9 Universités. Le DUMI permet l'accès à la Fonction Publique territoriale, pour l'exercice du métier de Musicien Intervenant. Ce métier ne peut être préparé que dans un CFMI d'une Université qui organise la formation professionnelle au DUMI. Le musicien intervenant sait avant tout mettre ses compétences au service des enfants et des professeurs des écoles, lieu privilégié de l'éveil et de l'accès à la culture pour tous. Musicien et acteur du développement culturel territorial, il sait aussi initier des projets artistiques, encadrer les pratiques amateurs, développer des partenariats avec diverses structures.

Son action se conçoit dans le cadre d'un projet territorial d'éducation artistique où enseignement spécialisé, éducation, pratiques amateurs, diffusion, création se développent en cohérence au profit du plus grand nombre de citoyens et de la diversité esthétique.

Cette formation comprend 1320 heures de cours.

## Objectifs

Si l'objectif est l'obtention du DUMI, les finalités sont autres : accomplissement d'un chemin personnel pour

chaque étudiant, mise en cohérence entre l'artistique et l'acte éducatif, recherche de sens, place de l'art dans l'école et la société, etc. Et surtout, un travail d'équipe permettant un aspect « d'auto-formation » pour les étudiants, favorisant la capacité à s'approprier, à s'interroger, à questionner, à trouver par soi-même, et forger ainsi le dumiste qui est en soi.

Les spécificités de cette formation supérieure artistique professionnelle font du CFMI un lieu de « recherche-action » dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la pédagogie et des pratiques musicales, un lieu de ressources documentaires, de réflexion et de concertation, dans un esprit de recherche et d'innovation pour tous les partenaires impliqués par l'éducation artistique. La formation associe de façon dynamique l'expérimentation pratique du métier, l'acquisition de connaissances et le développement du sens créatif et de la curiosité individuelle. Elle s'étend sur deux ans avec un volume horaire de 1 500 heures soit 27 heures par semaine. La formation est structurée en 8 modules, chacun répondant à la construction d'une compétence ou à l'acquisition de connaissances, tant artistiques, pédagogiques que culturelles. Ces modules sont organisés autour de 3 axes. LA FORMATION DU MUSICIEN:

Elle a pour objectifs d'approfondir, de diversifier les pratiques vocales et instrumentales (l'accent est mis sur les musiques traditionnelles et les musiques improvisées), de préparer à la direction de pratiques collectives, de développer les capacités d'invention, d'ouverture et d'engagement artistique. LA FORMATION DE L'INTERVENANT

Elle a pour objectifs la construction de compétences permettant la mise en oeuvre de projets musicaux en partenariat, favorisant l'ouverture esthétique, la pratique

artistique à l'école comme lieu de culture, la conduite d'activités sur un territoire en prenant en compte et en valorisant l'existant. LA FORMATION DE L'AGENT CULTUREL TERRITORIAL

Elle a pour objectifs de donner une culture musicale diversifiée (l'accent est mis sur les traditions orales, un séjour d'études est effectué dans les DOM-TOM ou à l'étranger), une culture pédagogique vivante et inventive, une culture du partenariat, de développer une réflexion sur le métier et les enjeux de l'Education Artistique et Culturelle, les problématiques des droits culturels du citoyen.

## Les + de la formation

Une formation de haut niveau unique en Europe, et une formation très diversifiée qui permet aux titulaires de ce diplôme une reconnaissance importante au niveau des conservatoires, des collectivités territoriales, des festivals, des associations culturelles et des musiciens professionnels. L'insertion professionnelle est d'ailleurs proche de 100 %. Les chargés d'enseignement vacataires du CFMI de l'Université de Poitiers sont tous des références artistiques nationales et internationales pour certains. Le projet pédagogique qui favorise l'émancipation à l'égard des modèles qui permet une pertinence et une singularité dans l'expression du projet professionnel.

## Organisation

### Contrôle des connaissances

Le DUMI est délivré aux étudiants-es ayant obtenu la moyenne de 10/20 dans chacun des 3 groupes de modules: pratiques artistiques, enjeux professionnels, pratiques professionnelles. Ces 3 groupes ne sont pas compenseables entre eux. Pour chaque groupe de modules, il y a un contrôle continu comptant pour 50% et une évaluation terminale devant un jury comptant pour 50%. Le contrôle continu est effectué sur la durée des 2 années de formation (nécessité de valider la 1ère année en contrôle continu pour

le passage en 2ème année) et les épreuves terminales devant un jury extérieur (les responsables du CFMI ne peuvent pas être membre du jury) sont au nombre de 4 : épreuves vocales et épreuves de création pour le groupe de modules de pratiques artistiques; soutenance d'un mémoire pour le groupe de modules d'enjeux professionnels; épreuves pédagogiques en école avec 2 classes pour le groupe de modules de pratiques professionnelles

## Admission

### Conditions d'accès

L'entrée au CFMI : L'accès à la formation est conditionné par des tests d'entrée destinés à vérifier les compétences musicales et générales des candidats, et à évaluer leur esprit d'initiative, leurs capacités relationnelles et leurs motivations.

Pour pouvoir se présenter à ces tests, les candidats doivent être titulaires du baccalauréat et justifier de deux années d'études après le baccalauréat ou d'expérience professionnelle. Pour ceux ne possédant pas le baccalauréat (ou le Diplôme d'Aptitude aux Etudes Universitaires), une Validation d'Acquis Professionnels peut être envisagée.

Le niveau musical nécessaire correspond à celui de la fin d'études dans les Conservatoires ; la formation est également ouverte à des musiciens autodidactes ou ayant un parcours artistique particulier justifiant d'un niveau équivalent (musiques de tradition orale, musiques improvisées, musiques actuelles).

La limite d'âge minimum pour se présenter aux tests d'entrée est de 20 ans et il n'y a pas de limite d'âge maximum

### Modalités d'inscription

L'inscription se fait pour les candidats retenus à l'issue des tests d'entrée

## Pré-requis recommandés

Un bon niveau de pratique musicale, une diversité de cette pratique (voix, instrument, diversité esthétique également) avec un niveau équivalent au 3<sup>ème</sup> cycle des conservatoires. Des études préalables en musicologie sont également un plus avec l'obtention d'une licence de musicologie, mais pas une obligation. Une confrontation avec le milieu artistique de la scène est par contre nécessaire

---

## Et après

### Poursuite d'études

S'agissant d'un diplôme professionnel permettant directement l'exercice du métier auquel la formation prépare, nous ne sommes pas dans une logique de poursuite d'études. Par contre, une logique de formation professionnelle complémentaire est proposée aux étudiants: l'obtention du Diplôme d'Etat de professeur de conservatoire, préparé en 1 an dans le cadre d'une convention avec les Pôles d'enseignement supérieurs de Poitiers et de Bordeaux, et l'obtention d'un Master à l'Espe dans le cadre de modules complémentaires

### Insertion professionnelle

L'évaluation de l'insertion professionnelle est effectuée tous les 4 ans dans le cadre d'un questionnaire permettant de donner une carte de l'emploi en région Nouvelle Aquitaine. Par ailleurs, les liens qui se poursuivent entre le CFMI et ses anciens étudiants permettent d'avoir une connaissance assez précise des emplois occupés. L'ensemble des informations recueillies donne une insertion professionnelle de quasiment 100 %.

---

# Programme

Diplôme d'Université Musicien  
intervenant (DUMI) 1

Semestre 1

Diplôme d'Université Musicien  
intervenant (DUMI) 1 et 2

Pratiques musicales et création  
artistique

Pratique vocale

Technique vocale

Pratique de chœur

Pratique instrumentale

Musique Brute

Musique instrumentale

d'ensemble

Création / Arrangement /

Composition

Arrangement

Technique enregistrement

MAO

Musiques traditionnelles et

improvisées / Expression

corporelle

Chants et danses

traditionnelles du Poitou

Séjour d'étude musique et

danse traditionnelle

Pratique pédagogique

Stages pratiques

Stage à l'école élémentaire

Didactique et pédagogie

Direction d'ensembles

Classe d'application dominante

vocale

Direction d'ensembles

Lutherie pédagogique / corps

sonores

Fabrications d'instruments

Stage atelier lutherie

Exploration sonore

Professionnalisation

Enjeux professionnels

Stages d'observation

Gestion de groupe

Connaissance du système

éducatif

Analyse d'expérience stage  
élémentaire

Spectacle jeune public

Mise en musique d'albums

jeunesse

Intervention en musique petite

enfance

Psychologie du développement

## Semestre 2

Pratiques musicales et création artistique	24 crédits	<b>Semestre 3</b>
Pratique vocale		
Technique vocale	0 crédits	
Pratique de chœur		
Pratique instrumentale		
Musique Brute		
Musique instrumentale d'ensemble		
Création / Arrangement / Composition		
Arrangement musiques traditionnelles		
Musiques traditionnelles et improvisées / Expression corporelle		
Improvisation vocale		
Pratique pédagogique	17 crédits	
Stages pratiques		
Stage à l'école maternelle		
Didactique et pédagogie (stage maternelle)		
Direction d'ensembles		
Classe d'application dominante vocale		
Direction d'ensembles		
Professionnalisation	19 crédits	
Enjeux professionnels		
Stages d'observation		
Le PEAC en milieu rural		
Analyse d'expérience stage maternelle		
Musique en secteur médico- éducatif		
Intervention en musique petite enfance		
Eveil musical et corporel du tout petit		
Stage en structure petite enfance		

## Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI) 2

Pratiques musicales et création  
artistique

Pratique vocale

Technique vocale

Pratique vocale collective

Pratique instrumentale

Pratique instrumentale  
collective

Création / Arrangement /  
Composition

Composition et direction  
musicale

Arrangements chants  
traditionnels

Musique actuelle

Musiques traditionnelles /

Musiques improvisées /

Expression corporelle

Chant traditionnel et société

Improvisation vocale

Improvisation instrumentale

Pratique pédagogique

Stages pratiques

Stage élémentaire à l'école

Stage de réalisation artistique

Direction d'ensembles

Direction de chœur

Pratique instrumentale à  
l'école

Lutherie expérimentale

Conception d'instruments

Stage atelier lutherie

Professionnalisation

Enjeux professionnels

Stages shors temps scolaires

Méthodologie du dossier  
professionnel

Musique en structure musicale  
maternelle

Musique en secteur médico-  
éducatif

Concevoir un projet en lien avec  
les structures culturelles

Connaissances des structures  
et institutions

Méthodologie du projet

Options complémentaires

Technique d'enregistrement

Action de sensibilisation au  
spectacle vivant

Semestre 4

Pratiques musicales et création  
artistique 20 crédits

Pratique vocale

Technique vocale

Pratique vocale collective

Pratique instrumentale

Pratique instrumentale  
collective

Création / Arrangement /  
Composition

Composition et direction  
musicale

Arrangements chants  
traditionnels

Musique actuelle

Musiques traditionnelles /

Musiques improvisées /

Expression corporelle

Chant traditionnel et société

Improvisation instrumentale

Spectacle jeune public

Spectacle jeune public

Création spectacle jeune public

Pratique pédagogique 16 crédits

Stages pratiques

Stage élémentaire à l'école

Direction d'ensembles

Direction de chœur

Professionnalisation 24 crédits

Enjeux professionnels

Stages shors temps scolaires

Accompagnement dossier  
professionnel

Concevoir un projet en lien avec  
les structures culturelles

Connaissances des structures  
et institutions

Méthodologie du projet